

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE PIED-ROUSSET EN LUBERON
COMPTE RENDU SOMMAIRE
SEANCE DU 24 JUILLET 2008

L'an deux mille huit et le vingt quatre juillet à 19h30, le conseil communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de M. Didier PERELLO, Président,

Etaiet Présents :

Pour la commune de Bonnieux : Messieurs RUFFINATO, CASALIS, RINAUDO

Pour la commune de Goult : Messieurs PERELLO, FERRAZ

Pour la commune de Lacoste : Monsieur HAUPTMANN

Pour la commune de Lioux : Messieurs FARGE, FOURNIER

Pour la commune de Ménerbes : Messieurs ROUSSET-ROUARD, GROSCLAUDE

Pour la commune de Murs : Monsieur ARENA

Pour la commune de Roussillon : Madame BONNELLY, Messieurs BONHOMME, JEAN

Pour la commune de Saint Pantaléon : Monsieur MILLE, Madame DAPRES

Etaiet absents :

Pour la commune de Goult : Monsieur CHABAUD

Pour la commune de Lacoste : Madame LOUCHE

Pour la commune de Ménerbes : Monsieur RUFFINATTO

Pour la commune de Murs : Madame LE MAT

Secrétaire de séance : Monsieur ARENA

QUESTIONS / ORDRE DU JOUR :

1/ Approbation du compte rendu sommaire du Conseil communautaire du 3 juillet 2008

Le Président donne lecture d'un point rajouté au compte rendu concernant les déchets ménagers. Des précisions sont apportées à M. JEAN sur ce sujet concernant la procédure de traitement des réclamations. Unanimité.

2/ Conservatoire des sciences géographiques – approbation APS et demandes de subvention

Le Président présente une synthèse de l'APS.

Certains conseillers s'interrogent sur la limitation de 20 visiteurs maximum sur les deux étages. M. ROUSSET-ROUARD demande au Président de questionner le corps enseignant sur les incidences de cette capacité d'accueil sur les scolaires. Le Président répond qu'il est prévu d'organiser à l'accueil un dispositif d'attente si l'affluence le demande, et que, d'autre part, d'autres sites sur la commune (comme le moulin) pourraient être utilisés comme moyen de régulation.

M. JEAN demande qui assurera le fonctionnement. M. PERELLO répond qu'il a actuellement un employé communal qui sera affecté pour partie au conservatoire. L'ensemble des charges de fonctionnement sera pris en compte par la mairie de Goult.

Les subventions d'investissement attendues sont de l'ordre de 60 %.

Le Conseil demande un nouveau chiffrage avec une capacité de 40 visiteurs au total sur les deux étages. Les demandes de subventions seront demandées sur la base de ce nouvel estimatif.

Unanimité.

3/ Centre multi-accueil

Anne Marie LE MAT a préparé ce dossier en ayant vu bon nombre de crèches et questionné les services compétents.

La CAF est favorable à la création d'un projet crèche. La communauté a fait une lettre d'intention pour inscrire le projet dans le prochain contrat enfance jeunesse, à laquelle la CAF a répondu favorablement.

Pour 15 places : il faut compter 90 000 € de frais de fonctionnement net pour la communauté après déduction des subventions et parts famille.

Pour la construction, les travaux d'investissement s'élèveraient à environ 400 000 € (2 000 € / m² à raison de 10 à 12 m² par enfant).

Pour l'implantation de la crèche, le site du Parc d'activités de Pied-Rousset était initialement prévu et après suggestion de M. MILLE, le terrain se trouvant sur l'ancienne gare de Bonnieux peut également être envisagé.

Les réflexions doivent être poursuivies par la commission « social » concernant le bébébus et le futur gestionnaire du centre multi-accueil.

Le Président propose de se faire assister par un Cabinet d'études extérieur.

Unanimité.

4/ Décision modificative n°1 – budget principal 2008

Il convient de créer l'opération 2008 « Acquisition bureaux Majal et terrain » et de procéder au vote des crédits supplémentaires suivants sur le budget principal de l'exercice 2008 :

Comptes dépenses

Chapitre	Compte	Opération	Nature	Montant
21	2115	2008	Acquisition bureaux Majal et terrain	234 500,00
23	2315	2008	Travaux bureaux	6 000,00
23	2315	10003	Installation, matériel et outillage technique	- 40 500,00
			Total	200 000,00

Comptes recettes

Chapitre	Compte	Opération	Nature	Montant
16	1641	OFI	Emprunt acquisition Bureaux	200 000,00
			Total	200 000,00

Unanimité.

4/ acquisition Majal – souscription d'un emprunt

Caisse d'Épargne.

Unanimité.

6/ Questions diverses

. Le Président présente le devis d'une entreprise conseillée par Mme LOUCHE qui peut recycler le sel actuellement stocké au Parc d'activités, d'un montant de 2 200 €.

Unanimité.

. Point sur les commissions

M. PERELLO précise que le fonctionnement actuel des commissions est satisfaisant mais insiste sur le fait que les informations doivent circuler entre les maires et les délégués qui assistent aux commissions.

. Compte rendu d'activités du SPANC (janvier – juillet 2008)

Le Président précise que le rapport complet a été envoyé dans toutes les mairies et rappelle que la communauté contrôle les systèmes d'assainissement autonome, mais le suivi des dossiers en cas d'avis défavorable de la SODEO relève des maires.

. Mme DAPRES présente le nouveau fonctionnement de l'association culturelle intercommunale « Entre monts de Vaucluse et Luberon ».

La séance du Conseil se termine à 21h30.

Vu pour être affiché, le 31 juillet 2008, conformément aux prescriptions de l'article L.2121-25 du Code général des collectivités territoriales.